A SULANA

Société par actions simplifiée au capital de 1535 100 euros

Siège social :
Route de Mezzavia Chemin de Culetta
20167 AJACCIO

931 030 548 RCS AJACCIO

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter **la perte** de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à **-522,00 euros** de la manière suivante :

Reporter purement et simplement la perte de l'exercice, s'élevant à : -522,00 euros

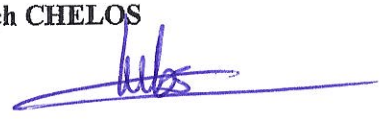
Le compte « Report à Nouveau » ressortira ainsi, après affectation, à -522,00 euros.

L'assemblée générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le président :
Jean-Roch CHELOS



Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2025

Désignation de l'entreprise : SAS A SULANA — ROUTE DE MEZZAVIA — Néant ☐*

Adresse de l'entreprise : CHEMIN DE CULETTA — 20167 AJACCIO

SIRET : 9 3 1 0 3 0 5 4 8 0 0 0 1 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 6

Durée de l'exercice précédent * :

ACTIF

		Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122024 Net 3	Exercice N-1 clos le Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial* 010		012		
	Immobilisations incorporelles — Autres* 014		016		
	Immobilisations corporelles* 028		030		
	Immobilisations financières* (1) 040	1 535 100	042	1 535 100	
	Total I (5) 044	1 535 100	048	1 535 100	
ACTIF CIRCULANT	Stocks — Matières premières, approvisionnements, en cours de production * 050		052		
	Stocks — Marchandises * 060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes 064		066		
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés * 068	11 889	070	11 889	
	Créances (2) — Autres * (3) 072	51 789	074	51 789	
	Valeurs mobilières de placement 080		082		
	Disponibilités 084	1 715	086	1 715	
	Charges constatées d'avance * 092		094		
	Total II 096	65 393	098	65 393	
	Total général (I + II) 110	1 600 493	112	1 600 493	

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel * 120	1 535 100	
	Ecarts de réévaluation 124		
	Réserve légale 126		
	Réserves réglementées* 130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131) 132		
	Report à nouveau 134		
	Résultat de l'exercice 136	(522)	
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées 140		
	Total I 142	1 534 578	
Provisions pour risques et charges — Total II 154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées 156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours 164		
	Fournisseurs et comptes rattachés * 166		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 1 600) 172	1 600	
	Comptes courants d'associés 173	64 315	
	Autres dettes 175		
	Produits constatés d'avance 174		
	Total III 176	65 915	
	Total général (I + II + III) 180	1 600 493	

RENVOIS						
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an 193		(4)	Dont dettes à plus d'un an 195		
(2)	Dont créances à plus d'un an 197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice * 182	1 535 100	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs 199	49 789		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice * 184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B-SD2025

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts) — Désignation de l'entreprise: SAS A SULANA — Néant

				Exercice N clos le 31122024 (1)	Exercice N-1 clos le (2)						
A - RÉSULTAT COMPTABLE											
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210						
	Production vendue biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214						
	Production vendue services *		217		218	10 289					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222						
	Production immobilisée *				224						
	Subventions d'exploitation reçues				226						
	Autres produits				230						
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	10 289					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234						
	Variation de stock (marchandises) *				236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240						
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	10 389					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244						
	Rémunérations du personnel *				250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252						
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254						
	Dotations aux provisions				256						
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262						
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260								
	Total des charges d'exploitation (II)				264	10 389					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(100)					
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280	202					
	Produits exceptionnels			(IV)	290						
	Charges financières			(V)	294	624					
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	(VI)	300						
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348								
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306						
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310	(522)					
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		314 522				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318						
	Provisions non déductibles*				322						
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997			
	Entreprises nouvelles (44, sexies)	986		Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989		Zone de revitalisation rurales (44, quindecies)	138			
				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992		342	
	ZFA NG (44 quatердecies)	345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	993			
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987		Zones restructuration de la défense (44 octdecies)	127		Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)	181			
	dont divers* Créance due au report en arrière du déficit	346		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		Déduction exceptionnelle simulateur de conduite	641		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	645		Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	648		Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	649		Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	990			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		354 522	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)							356			
	Déficits antérieurs reportables :* dont imputés sur le résultat :									360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	370		372 522	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 600 493** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **10 491** euros et un total **charges** de **11 013** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **-522** euros.

L'exercice considéré débute le **17/07/2024** et finit le **31/12/2024.**
Il a une durée de **6** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.